

**BEST**

VOLUNTARY SCHEME  
FOR BIODIVERSITY AND  
ECOSYSTEM SERVICES  
IN TERRITORIES OF  
EUROPEAN OVERSEAS



**LIFE4BEST 2019-C-38**



**Rapport final**

**Durée : 14 mois (+prolongement 3 mois)**

**Date de départ : 01/07/2020**

**Date de fin : 30/11/2021**

**Auteur : L'Asso-Mer**

## Informations générales

<b>Titre du projet :</b>	Véti'VERT, Restauration d'un site littoral dégradé
<b>Référence du projet :</b>	C-38
<b>Région :</b>	Caraïbes
<b>Nom du bénéficiaire coordinateur :</b>	L'ASSO-MER
<b>Date de début et date de fin du projet :</b>	01/07/2020 au 30/11/2021
<b>Durée totale :</b>	17 mois
<b>Montant total du budget du projet (€) à la fin du projet :</b>	46 613.91 €
<b>Noms des co-bénéficiaires :</b>	ONF –Direction territoriale Martinique
<b>Date de soumission du rapport :</b>	10/01/2021
<b>Nom de la personne contact du projet :</b>	LIMOUZIN
<b>Adresse e-mail de la personne contact du projet :</b>	amandine@lassomer.fr

## Table of Contents

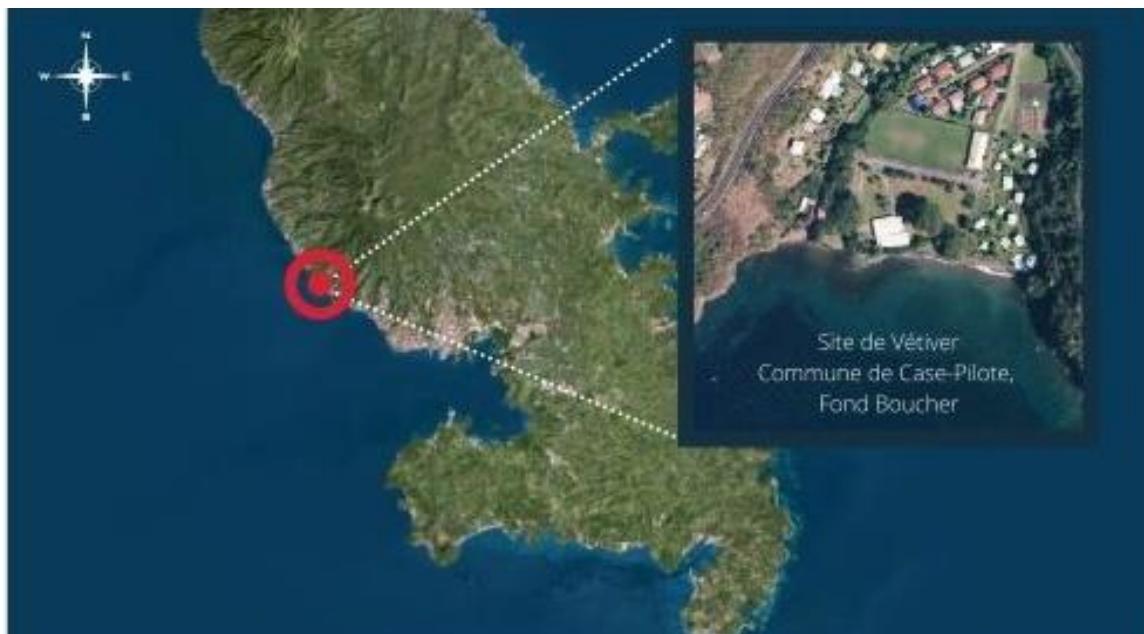
Informations générales .....	1
Liste des Acronymes et Abréviations.....	3
I. Panorama du projet .....	4
II. Réalisations par rapport aux résultats et objectif du projet .....	5
IV. Implication des parties prenantes.....	9
V. Renforcement des capacités.....	9
VI. Communication et visibilité .....	10
VII. Durabilité et potentiel de réplicabilité .....	10
VIII. Leçons apprises / retours sur expérience .....	11
IX. Informations complémentaires.....	12
ANNEXES	13
Annexe 1 : Livrable(s) .....	13
Annexe 2 : Photos des activités et résultats (contenant une légende et les crédits) .....	20
Annexe 3 : Copies des activités de communication et visibilité (publications, articles, etc.)	33

## Liste des Acronymes et Abréviations

CCTP	Cahier des clauses techniques particulières
CMCAS	Caisse mutuelle complémentaire et action sociale
EDF	Électricité de France
EEE	Espèces exotiques envahissantes
ONF	Office National des forêts
PNA TM AF	Plan national d'actions en faveur des tortues marines des Antilles Françaises

## I. Panorama du projet

Le projet Véti'VERT est une opération de restauration de la forêt littorale et de l'habitat de ponte de tortues marines, de la plage de Vétiver, située sur la commune de Case-Pilote en Martinique.



### Vétiver : une plage de ponte de tortues marines d'importance majeure...

Les campagnes de suivi de traces ponte qui ont eu lieu en 2015 et 2019 ont montré qu'il s'agissait d'un site de ponte important en Martinique pour la tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata*, espèce classée en danger critique d'extinction (CR). Il s'agit d'une des dernières plages peu urbanisées du secteur nord Caraïbe et donc d'un habitat de repli.

Ce site est d'autant plus intéressant que sa partie maritime fait l'objet d'un cantonnement de pêche ce qui limite fortement le risque de mortalité des tortues marines par capture accidentelle dans les engins de pêche (première cause de mortalité anthropique des tortues marines aux Antilles).

### ...mais également un site dégradé.

La plage de Vétiver subit de multiples pressions : occupation résidentielle et touristique, pollution lumineuse, végétation exotique envahissante, ... Sa végétation est très appauvrie, les strates arbustives et arborées ont pratiquement disparu de la plage. La pollution lumineuse générée par les infrastructures situées en arrière-plage engendre chaque année des désorientations de tortues marines et une surmortalité des nouveaux nés par épuisement, écrasement par les véhicules ou prédatation. Aucune aire de stationnement n'est délimitée et les voitures et se garent sur la plage ce qui compacte le sol et limite les possibilités de reprise de la végétation et de pontes de tortues marines. Ce compactage pousse les tortues à pondre près de la mer et favorise l'érosion des nids lors des épisodes de fortes houles.

## **Véti'VERT, un projet de restauration écologique impliquant les citoyens**

L'ASSO-MER, a donc imaginé le projet Véti'VERT en partenariat avec l'ONF et avec le soutien de la commune de Case-Pilote (propriétaire du site) pour restaurer la forêt littorale indigène de la plage de Vétiver.

Les opérations réalisées durant le projet ont été l'enlèvement d'équipements d'accueil du public hors d'usage, la pose d'une barrière pour interdire l'accès aux véhicules sur le site, le décompactage de l'arrière-plage, la création de deux exclos de régénération et la plantation de végétaux indigènes. Ces opérations ont été mises à profit pour communiquer largement autour des questions de protection des tortues marines et plus largement autour de la conservation de la biodiversité martiniquaise ; notamment grâce à l'implication des scolaires, la pose de panneaux d'information sur les tortues marines de Martinique et la réalisation d'un film présentant l'ensemble du projet.

## **II. Réalisations par rapport aux résultats et objectif du projet**

Le projet Véti'VERT a abouti à l'objectif de restaurer la forêt littorale du site de Vetiver et atteint l'ensemble des résultats escomptés comme l'atteste le cadre logique dûment complété. En chiffres : installation sur site de 100 plants d'espèces indigènes, retrait de 14 espèces exotiques envahissantes (soit 11 de plus qu'inscrits dans le projet), 420 m<sup>2</sup> d'exclos installés (soit 12% de moins que les 540m<sup>2</sup> envisagés), retrait des 6 équipements hors d'usage (4 pylônes et 2 tables de pique-nique). L'élagage également des deux Oreilles Mulâtres, proches des exclos, n'était pas prévu dans le projet initial - cependant il a été essentiel de réaliser ces travaux en amont de tout autres travaux afin qu'il n'y ait pas de chute de branches sur les enclos de régénération. Le coût de ces travaux a été supporté par la ville.

L'espace boisé créé sur l'arrière-plage aura indéniablement un rôle d'atténuation face à l'érosion du littoral liée à la montée des eaux dans les années à venir. Mettre en place un protocole de suivi spécifique sur le site de Vétiver : suivi du trait de côte et de la strate arborée est à l'heure d'aujourd'hui envisagé (cf.. partie VII de ce présent rapport).

En termes de sensibilisation, ce sont plus de 40 élèves de la commune qui ont pu bénéficier du chantier participatif de la plantation et assister à plusieurs animations pédagogiques autour du cycle de vie des tortues marines et de leur protection. Les nombreuses rencontres avec les élus, les techniciens et les équipes municipales ont permis une meilleure prise en compte des enjeux de conservation liées aux tortues marines et au recours aux végétaux locaux. Une des difficultés restant l'entretien du site par les agents municipaux, en effet des dégradations ont eu lieu sur les plants à cause de l'utilisation de la débroussailleuse. Le maire a préconisé de protéger les plants par des tuyaux en PVC autour des plants pensant que la formation des agents ne serait pas suffisante. L'ONF n'a pu réaliser de formation auprès des agents car ceci n'avait pas été budgétisé dans le projet. L'Asso-Mer avait préconisé une rencontre entre les agents de la municipalité et les scolaires lors de la pose des panneaux nommant les plantes le 19 novembre malheureusement ceci n'a pas été

réalisé. Le film de 10 minutes réalisé dans le cadre du projet, permettra de poursuivre ces efforts de sensibilisation sur le territoire martiniquais et au-delà.

Le projet a dû faire face à un retard au démarrage. Le Maire de la commune ayant souhaité avoir une approche globale et partenariale avec tous les acteurs concernés du site : riverains, utilisateurs de la plage et des espaces, CMCAS, Conseil municipal... Et il souhaitait attendre l'élaboration d'un cahier des charges techniques en vue de lancer un appel à projet sur l'aménagement de l'ensemble du quartier avant de procéder à tous travaux. Finalement, à cause des mesures sanitaires et sociales complexes qui ont ponctuée l'année 2020 et 2021 en Martinique, ces travaux collaboratifs souhaité par le maire de la commune n'ont pu avoir lieu sur la période du projet.

Les porteurs de projet sont parvenus à obtenir les accords écrits du maire de la commune pour démarrer la première phase des travaux par courrier du 8 mars 2021 (cf. Annexe 1a) puis de poursuivre avec la seconde phase des travaux en date du 15 mai 2021 (cf. Annexe 1b). L'Asso-Mer et l'ONF ont ainsi réussi à poursuivre les activités prévues dans le cadre de ce projet Véti'VERT avec un prolongement de 3 mois (date d'expiration « 31/08/2021 » est supprimée et remplacée par « 30/11/2021 ») obtenu par avenant<sup>1</sup>.

### III. Travail accompli par activités du projet

#### Résultat 1 : Préparation du site

##### Activité 1.1 : Délimitation d'une aire de stationnement

L'accès était ouvert aux véhicules en 2020. Il a été sécurisé par la pose d'une barrière bois le 31 août 2021. Cette barrière anti-intrusion a été placé à l'entrée du site, empêchant ainsi les véhicules de circuler sur l'arrière-plage et sur l'ensemble du site.

Aucune aire de stationnement n'a cependant été délimité la commune désirant régler cette problématique en directe avec le CMCAS-EDF et en dehors du site retenu dans le cadre du projet (cf. photographies 1, 2 et 3, Annexe 2).

##### Activité 1.2 : Abatage des espèces exotiques

L'abattage des espèces exotiques envahissantes de l'arrière-plage : 2 cocotiers (*Cocos nucifera*) et 1 tulipier du Gabon (*Spathodea campanulata*) présents sur l'arrière-plage a eu lieu le lundi 22 février 2021, par les agents de l'ONF (cf. photographies 4 et 5, Annexe 2).

En plus de ces abatages sur l'arrière-plage, l'abattage des 11 arbres EEE (majoritairement des Tulipiers du Gabon Gabon (*Spathodea campanulata*), mais aussi des Chachas (*Albizia lebbeck*) et des Flamboyants (*Delonix regia*)) formant une haie près du parking du stade a dû avoir lieu en amont des plantations de la nouvelle haie plantée d'espèces indigènes (cf. photographie 6, Annexe 2). Cette activité n'ayant pas été chiffré dans le projet Véti'vert a pu être accompli dans le cadre d'une demande de financement auprès de la DEAL Martinique<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Avenant #2 au Contrat de subvention LIFE4BEST-2019-C-38 exécuté le 23 juin 2020

<sup>2</sup> Préfet de Martinique, Subvention N°202011-0006 pour l'arrachage d'espèces envahissantes végétales sur la plage de Vétiver à Case-Pilote

### **Activité 1.3 : Retrait des équipements hors d'usage**

La société GTC, Grand Travaux de construction est intervenue le samedi 20 février 2021 pour réaliser la dépose des quatre poteaux bétons (cf. photographie 7, Annexe 2) ainsi que la dépose des deux tables hors d'usage, sous le contrôle de L'ASSO-MER.

### **Activité 1.4 : Décompactage de l'arrière-plage**

Le décompactage du sol de l'arrière-plage (420m<sup>2</sup>) a été réalisé par JM prestations le mercredi 23 février 2021, sous le contrôle de l'ONF sur l'ensemble de la zone prévue pour les exclos (cf. photographie 8, Annexe 2).

## **Résultat 2 : Plantation des végétaux indigènes / restauration de la biodiversité d'une biodiversité dégradée**

### **Activité 1.5 : Plantation d'une haie du stade**

Une haie d'arbre de 90 mètres de long et composée de douze Courbaril (*Hymenaea courbaril*) et douze Ennivrage (*Piscidia carthagenensis*) a été plantée au niveau du parking du stade de Vétiver. Ces arbres sont indigènes de Martinique et classés en danger (EN) par l'IUCN. Cette haie réduira à terme les nuisances lumineuses liées aux éclairages du stade. La plantation de la haie du stade a eu lieu le 24 août 2021 (cf. photographie 9, Annexe 2).

L'abatage des EEE au préalable de la haie du stade (cf. activité 1.2) a été essentiel en amont de tout autres travaux de plantation. Il a également fallu décompacter le sol. Le coût de ces travaux a été supporté par la DEAL Martinique.

### **Activité 1.6 : Pose des exclos de régénération**

La mise en place des exclos a été réalisé par l'ONF le jeudi 25 février 2021. Leur dimension est de 30 mètres de long sur 14 mètres de large avec un passage piéton réalisé de biais de 2 mètres de largeur (cf. photographie 10, Annexe 2). Soit 420 m<sup>2</sup> d'exclos posés (12% de moins que les 540m<sup>2</sup> envisagés dans le projet initialement). Des panneaux d'information sur le projet ont été imprimés et fixés sur les exclos le 25 février 2021 et renouvelés au mois d'octobre 2021.

### **Activité 1.7 : Chantier participatif des plantations**

Le chantier participatif de plantation avec les scolaires a eu lieu le 28 juin 2021. Les deux classes de CM1 et la classe de CM2 y ont participé. 20 plants ont ainsi été plantés par les élèves puis arrosés (cf. photographie 11, Annexe 2). 10 plants ont été installés par exclos : 2 Raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*), 1 Olivier bord de mer (*Bontia daphnoides*), 2 Catalpa (*Thespesia populnea*), 2 Patate bord de mer (*Ipomoea pes-caprae*), 3 Pois bord de mer (*Canavalia rosea*).

Impliquer les CM1 étaient importants pour assurer la continuité du projet en effet, ce sont eux qui ont poursuivis le projet de septembre à novembre 2021 avec la création des panneaux (cf. activité 2.1).

### **Activité 1.8 : Entretien des plantations**

Les plantations dans les exclos de régénération ont été poursuivis par les ouvriers forestiers de l'ONF (40 plants), et aussi 10 plants repartis dans les deux bosquets (zone intermédiaire - hors des exclos).

Une campagne de regarnie (remplacement de certains plants n'ayant pas survécus) a été réalisé par les ouvriers forestiers en novembre 2021 (cf. photographie 12, Annexe 2). L'arrosage a également dû être assuré au mois de septembre par les ouvriers forestiers de l'ONF et au mois d'octobre et novembre 2021 par les membres de L'Asso-Mer. Des dégradations sur les plants à cause du passage des débroussailleuses (cf. photographie 13, Annexe 2) par les agents municipaux ont été signalé par les ouvriers forestiers de l'ONF et ont fait l'objet d'une réunion avec la municipalité au mois de septembre.

## **Résultat 3 : Sensibilisation à la protection de la forêt littorale et des tortues marines**

### **Activité 2.1 : Crédit et pose de panneaux**

Deux panneaux d'informations sur les tortues marines de Martinique ont été créées et installés sur site le 11 octobre 2021 (cf. livrables Annexe 1.c). Un panneau dit d'entrée de site positionné à droite de la barrière anti-intrusion, aux dimensions 150 x 120 cm (cf. photographie 14, Annexe 2) et un panneau pupitre de lecture aux dimensions 60 x 40 cm (cf. photographie 15, Annexe 2).

### **Activité 2.2 : Crédit arboretum avec les scolaires**

Des ateliers en classe auprès de l'enseignante Madame Durandy et ses élèves de CM2 ont été réalisées avec des animations pédagogiques sur les tortues marines et l'importance de la végétation bord de mer. Les 20 élèves ont ensuite réalisé chacun un panneau. Ces vingt panneaux nommant les plantes ont ensuite été installés sur le site lors de la sortie sur le site du 19 novembre 2021 (cf. photographies 16 et 17, Annexe 2).

### **Activité 2.3 : Crédit de la vidéo de sensibilisation**

Un scénario a été envoyé en début de projet à l'ONF et à la mairie pour validation et participation au tournage. Les prises de vues ont été réalisées tout au long du projet sur le site de Vétiver (cf. photographie 18, Annexe 2) et en classe (à l'école Saint-Just Orville de Case-Pilote) afin de montrer les différentes étapes du projet et conserver ainsi l'évolution du site au cours de la vidéo : de l'état initial à l'état final après les travaux. Le film final de 9 minutes 56 secondes a été validé par l'ensemble des parties prenantes du projet (cf. livrable, Annexe 1.d) et a été diffusé aux élèves lors d'une séance en classe.

Notre prestataire a également réalisé des prises de vues aérienne du site via un drône et réalisé des photographies de qualité.

## **IV. Implication des parties prenantes**

Les relations entre le porteur du projet L'Asso-Mer et le co-porteur l'ONF ont été productives. L'équipe projet a travaillé conjointement afin de pouvoir réaliser l'ensemble du projet dans le temps imparti et l'ensemble des objectifs ont ainsi pu être atteints :

- 1 barrière anti-intrusion posée ;
- 420 m<sup>2</sup> d'exclos installés en arrière-plage ;
- 100 plants locaux installés sur site (exclos, pour la haie et bosquets) dont 20 installés par les scolaires ;
- L'installation d'un arboretum de 20 panneaux et de deux panneaux de sensibilisation sur le site.

Les plantations dans les exclos, de la haie et des bosquets ont été effectuées la dernière semaine d'août -afin de minimiser les problématiques de sécheresse dû au carême et aussi afin d'éviter d'augmenter les problématiques de pollutions lumineuses sur le site en pleine saison de ponte. Comme envisagé, les plants ont demandé une attention particulière à savoir un arrosage régulier les mois suivants leur plantation. Plusieurs arrosages ont été assurés de fin août à novembre 2021, successivement par l'ONF puis L'Asso-Mer.

Les équipes de la commune de Case-Pilote ont travaillé conjointement avec l'équipe projet sur certaines phases du projet mais cela a été plus difficile de les impliquer de façon durable et continu sur le projet. Les conditions sanitaires et sociales compliquées qui ont ponctuée l'année 2020 et 2021 n'ont pas été favorables à cette construction pérenne (confinements en août 2021, grèves générales en novembre 2021). La réunion de concertation avec les habitants du quartier et l'ensemble des intervenants sur le site afin d'avoir une vision globale de l'aménagement de Vétiver n'a pu avoir lieu (annulation de la réunion prévue le 23 mars 2021). Des réunions ont cependant eu lieu en mairie ou sur site tout au long du projet : 13 au total.

La dernière réunion a eu lieu sur site en septembre 2021 (cf. compte-rendu en Annexe 1.e) suite à un signalement de plants dégradés par la débroussailleuse (cf. photographie 13, Annexe 2). La ville de Case-Pilote gestionnaire de l'espace vert devra poursuivre le travail de sensibilisation auprès de ses équipes et entretenir les espaces verts sans dégrader les plants, en attendant le choix a été fait d'installer des tubes en PVC pour éviter toutes dégradations.

## **V. Renforcement des capacités**

Plusieurs compétences ont été renforcées au sein de L'Asso-Mer tout au long du projet :

- Renforcement de notre capacité à gérer des projets par la mise en place d'outils informatiques (fichiers de suivi temps, rétro-planning, budget) ;
- Renforcement de notre capacité de résilience et d'adaptabilité (faire face aux imprévus, aux conditions sanitaires complexes) ;
- Amélioration de notre partenariat avec l'ONF, la commune de Case-Pilote et l'école Saint-Just Orville ;
- Renforcement des connaissances de la directrice de L'Asso-Mer sur la végétation autochtone et les problématiques liées aux EEE.
- 40 élèves sensibilisés. Le chantier participatif de plantation de 20 plants et la mise en place de l'arboretum par les scolaires a développé leurs connaissances sur la forêt littorale (cf. photographie 19, Annexe 2) , ses espèces végétales indigène et la biologie des tortues marines de Martinique. Ils seront à l'avenir les meilleurs ambassadeurs de ce site.

## **VI. Communication et visibilité**

L'activité de plantations avec les scolaires a été relayé dans le journal local : le France Antilles paru le mercredi 30 juin 2021 (cf. Annexe 3 a).

Un article d'une page entière a été dédié au projet avec "des arbres pour aider les tortues à pondre" comme titre ; ainsi qu'un encart intitulé "Reboiser la plage pour faire revenir les tortues" en page de couverture du journal.

Une publication sur Facebook a été réalisé le 11 octobre 2021 (Annexe sur la pose des panneaux de sensibilisation (activité 2.1) elle a touchée 1161 personnes, générée 88 interactions, et a été repartagée 7 fois (cf. Annexe 3b).

La diffusion de la vidéo a été faire en classe devant les 20 élèves, l'enseignante et en présence du réalisateur. Un message a également été diffusé aux parents afin qu'ils puissent y avoir accès (cf. annexe 3c). La vidéo actuellement disponible sur notre chaîne YouTube a déjà été vue 118 fois.

La diffusion du film sera poursuivi dès que les mesures sanitaires le permettront par une séance de projection organisée au sein de la MJC, par la mise en ligne sur notre site internet ainsi que par un post Facebook.

## **VII. Durabilité et potentiel de réplicabilité**

Le site de Vétiver est désormais boisé pour de nombreuses années ce qui nous espérons augmentera la capacité d'accueil des habitats de pontes de tortues marines.

Un suivi des traces de pontes sur le long terme sera assuré par le PNA TM Antilles :

### **Projet Life4BEST Vétivert** (Bilan 2021)

**Action 20 : Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires** – présentée lors de la commission thématique conservation à terre 2021  
Plan National d'Actions en faveur des Tortues marines des Antilles françaises 2020-2029

À moyen terme il va falloir (mesurables à partir de 2023) :

- Suivre la création de cette strate arborée et arbustive composée d'espèces indigènes sur l'arrière-plage ;  
→ Via évolution de l'état du site post-restauration (**A20e1**)
- Augmentation du succès de nidification (et probablement du nombre de pontes de tortues marines)  
→ Via le nombre de pontes sur le site (**A20e2**)
- Diminution du nombre de points lumineux visibles depuis la plage ;  
→ Le nombre de désorientations (en diminution ?) sur ce site restauré (**A20e3**)

L'Asso-Mer travaille aussi à la proposition est de mettre en place un **protocole de suivi du projet Vétivert** : suivi du trait de côte, de la strate arborée, etc. Il est actuellement envisagé avec l'Université des Antilles et plus précisément le laboratoire BOREA en la personne de Franck Dolique basé en Martinique qui propose de faire une campagne topomorphosédimentaire en état zéro, par drone et DGPS (Differential Global Positioning System), afin de voir si cette végétalisation va avoir un impact sédimentaire sur la dynamique de la plage et de l'arrière-plage. Ce protocole pourra également être adapté et réutilisé pour le suivi d'autres projets similaires ultérieurs.

L'ASSO-MER (qui a son siège social sur la commune) veillera « au bon entretien du site » par les services de la commune. Ce sont eux qui seront engagés pour s'assurer de l'entretien de cette zone. Une convention de partenariat entre L'ASSO-MER et les services techniques et/ou des actions de formation pourront se mettre en place après le projet en fonction de l'appropriation du projet par les services techniques. Le site de Vétiver étant exceptionnel nous aimerais en faire un site pilote d'accueil et de valorisation de la faune et flore (lieu d'accueil et touristique, départ de randonnées palmées encadrées, etc.). Nous accompagnerons la municipalité à projeter sur ce site cette vision long terme !

Une fois l'expérimentation faite et l'expérience acquise, ce projet pourra être dupliqué sur d'autres plages de la commune – par exemple Fond Bellemare et/ou pourra s'exporter dans d'autres communes par exemple au Carbet, sur la Plage du Coin.

## **VIII. Leçons apprises / retours sur expérience**

Le retard du début de projet n'a pu être rattrapé, et heureusement que le projet a pu bénéficier d'une prolongation pour sa bonne exécution. Il est par contre à noter une

surconsommation du temps de l'équipe projet en lien avec cette problématique du non-respect du planning initial.

Un risque avait été identifié sur la dégradation des exclos de régénération posés en février 2021 par le public. Nous avons donc communiqué sur l'ensemble du site par des panneaux expliquant le but du projet et des travaux (Annexe 3.b). Durant toute la durée du projet, aucune dégradation n'a été constatée sur le site.

Un passage sur site a été réalisé régulièrement à la fois par la directrice de L'ASSO-MER mais aussi par les bénévoles du réseau de suivis de traces des tortues marines qui réalisent le suivi sur le site de Vétiver sur des périodes de 15 jours, ainsi que par les équipes de l'ONF ; ainsi qu'un affichage sur les exclos. Ceci est à refaire pour tous projets similaires. En effet, la présence sur site permet la justification des choix réalisés et d'expliquer le projet dans sa globalité (les abatages des arbres EEE en sont un bon exemple car le public n'est pas connaisseur de ces problématiques. Il pense dans un premier temps que nous n'aurions pas du abattre les arbres. Une fois la justification apportée, il accepte et comprenne la démarche de renaturalisation).

Aussi le mois qui a suivi la mise en place des plants fin août, l'équipe de l'ONF est passée presque tous les jours sur site pour vérifier l'état des plantations, afin de pallier les éventuels manquements d'arrosage des agents communaux et aussi relever les dégradations réalisées sur les plants par les débroussailleuses ou autres. Cela a réduit considérablement les pertes subies, et cela serait également une recommandation pour les futurs projets.

## **IX. Informations complémentaires**

Le travail d'appropriation du projet par les agents communaux reste fragile et un effort devra être poursuivit dans les semaines à venir pour poursuivre le travail.

L'engagement des élèves de l'école est en cela une réussite puisqu'ils sont ceux qui expliquent à leur famille l'intérêt d'un tel projet.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Livrable(s)

### Annexe 1.a) Courrier d'autorisation du maire au démarrage des travaux



REPUBLIC FRANCAISE

#### COMMUNE DE CASE-PILOTE

Le 8 Mars 2021

LE MAIRE

A

Place Gaston MONNERVILLE  
97222 CASE-PILOTE  
Tél. : 05 96 78 81 44  
Fax : 05 96 78 74 72

Madame Brigitte SCHRIVE  
Directrice Territoriale de l'ONF  
97200 Fort de France

Affaire suivie par :  
Corrine MORJON-BOCQUET  
Directrice Générale des Services  
Mail :  
[corinne.morjon.bocquet@mairiecasepilote.fr](mailto:corinne.morjon.bocquet@mairiecasepilote.fr)  
06 96

Nos réf : 026-21.RM/CMB/VE  
Objet : Prise en charge travaux sur le site Vétiver – Opération Projet Véti'Vert

Madame la Directrice,

Dans le cadre de l'opération citée en objet et suite aux différentes réunions tenues avec vos services, je vous confirme la volonté de la municipalité de réaliser les opérations du site littoral dégradé de Vétiver.

L'ONF a comme prévu, réalisé la première partie des travaux. La ville de Case Pilote a également tenu ses engagements. En effet, elle a pris en charge les travaux d'élagage des 2 oreilles mulâtres (pour un montant de 2955.12€TTC) ainsi que l'acheminement des déchets et encombrants verts hors du site de ponte des tortues.

L'équipe municipale s'implique du mieux possible pour la réussite de cette opération qui allie protection de l'environnement et des tortues marines. Une réunion avec l'ensemble des acteurs sera très prochainement programmée, afin de planifier la seconde tranche des travaux.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.



LE MAIRE  
Ralph MONPLAISIR

## Annexe 1.b) Courrier d'engagement du maire à la poursuite des travaux

REPUBLICUE FRANCAISE

### COMMUNE DE CASE-PILOTE

Le 15 Mai 2021



LE MAIRE

A

Place Gaston MONNERVILLE  
97222 CASE-PILOTE  
Tél. : 0596 78 81 44  
Fax : 0596 78 74 72

Madame Brigitte SCHRIVE  
Directrice Territoriale de l'ONF  
97200 Fort de France

Affaire suivie par :  
Corinne MORJON-BOCQUET  
Directrice Générale des Services  
Mail :  
[contact@mairiecasepilote.fr](mailto:contact@mairiecasepilote.fr)

Nos réf : 042-21.RM/CMB/VE  
Objet : site Vétiver – Opération Projet Véti'Vert - 2<sup>ème</sup> Phase des travaux

Madame la Directrice,

La ville de Case Pilote en partenariat avec l'ONF vient de terminer la première phase des opérations de remise en état du site littoral dégradé de Vétiver, «Projet Véti'Vert».

Je vous informe donc que vous pouvez entamer la deuxième phase de travaux, à savoir :

- Assurer les plantations dès le mois de juin 2021 (plantations dans les exclos en partenariat avec les scolaires et habitants + plantations de la haie du stade) ;
- Sécuriser l'accès au site en installant une barrière en bois en lieu et place de la chaîne actuellement disposée ;
- Installer les panneaux de sensibilisation sur le site afin d'informer les usagers des enjeux de protection des plages et des tortues marines.

Mes services restent à votre disposition en cas de besoin.

Je vous prie d'agrérer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.



## Annexe 1.c) Réalisation de deux panneaux de sensibilisation (activité 2.1)



Figure 1: Création du panneau d'entrée de site (activité 2.1) expliquant le projet Véti'VéTet les conduites à tenir en cas d'observation des tortues marines

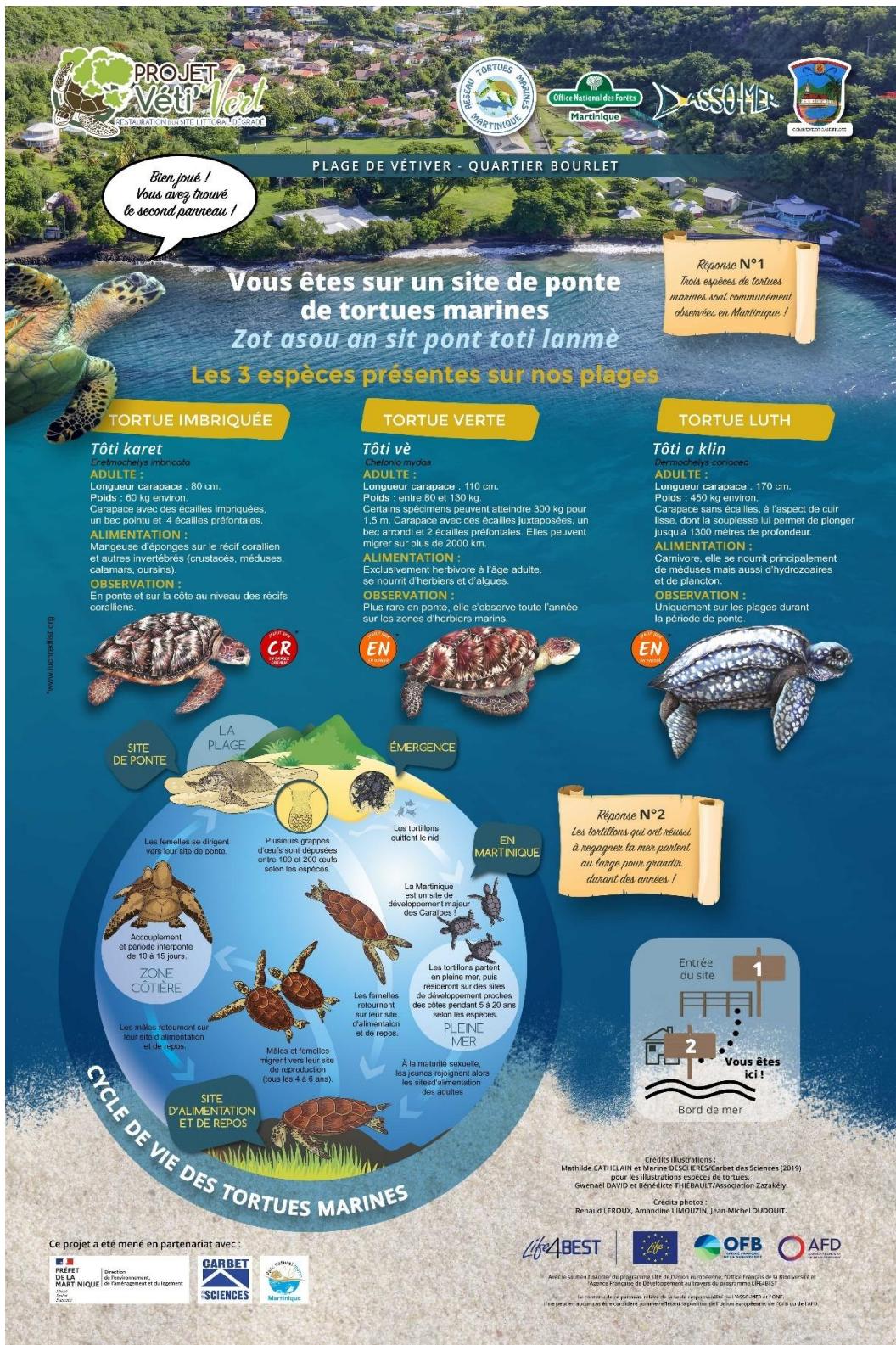


Figure 2 : Création du panneau pupitre concernant les informations sur les trois espèces de tortues marines rencontrées en Martinique

## Annexe 1.d) Création d'une vidéo de sensibilisation au projet

Le film réalisé (activité 2.3) a été envoyé par lien grosfichier du jeudi 16 décembre 2021 à 15h47. Il est également accessible en ligne sur notre chaîne youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=li9Lsjc7EyM&t=453s>

## Annexe 1.e) Feuille de présence et compte-rendu de la réunion avec l'équipe projet et la mairie de Case-Pilote en date du 14 septembre 2021



### Projet : Véti'VERT

Restauration d'un site littoral dégradé

Feuille de présence – 14 Septembre 2021 - réunion sur site à 8h

NOM, Prénom	Structure	Mail, téléphone	Signature
Linaudin Amandine	UASB - mairie	amandine@bassomer.fr 06 96 19 00 72	
CLAUDEAU Lionel	ONF	06 96 61 03 43	
MARC Andy	Plaine (Onf) Cah	06 36 36 77 43 andy.marc@mairie-case-pilote.fr	
MANECHATE Thierry	Mairie CASE Pilote	06 96 82 11 64	
DARNAUD Giovanni	ONF	06 96 41 02 29	
PARANTHOUEN Nicolas	ONF	06 90 47 37 32	
Raph Plomplaisir	Mairie Case-Pilote		
DORIN-Danièle	Mairie Case-pilote	06 96 30 78 42	



Avec le soutien financier du programme LIFE de l'Union européenne, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Française de Développement au travers du programme LIFE4BEST



Avec le soutien financier du programme LIFE de l'Union européenne, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Française de Développement au travers du programme LIFE4BEST

## COMPTE-RENDU DE REUNION DU PROJET LIFE4BEST VETI'VERT C-38

Date : le mardi 14 septembre 2021 à 8h

Lieu : site de Vétiver, Case Pilote.

Liste des participants : cf. annexe.

Ordre du jour : entretien des plantations et du site post-travaux

### Compte rendu :

#### • Dégradation des plants :

La dégradation de certains plants par des passages de débroussailleuse de l'équipe municipale sont constatés.

**Giovanni D'ARNAUD (ONF)** invite la Mairie à veiller à ces dégradations de façon à ce qu'elles ne soient plus répétées lors des prochains passages.

**M. Le Maire** est peu convaincu par la sensibilisation de l'équipe municipale chargée de l'entretien des espaces verts, compte tenu des multiples personnels intervenants. Ce faisant, il propose que la mairie prenne à sa charge et installe temporairement des tubes PVC fendus au pied de chaque plant, afin d'éviter que cela se reproduise. Une attention particulière sera portée pour éviter l'installation de nids de fourmis.

**M. DORIN** (commune Case Pilote) précise que le débroussaillage du site est réalisé une fois tous les 15 jours en cette saison et une fois par mois pendant le carême.

#### • Irrigation des plants :

**Giovanni D'ARNAUD (ONF)** irrigue les plants tous les 2 jours depuis leur plantation. Une relève de la mairie est vivement attendue sur cette action. Il insiste sur le respect des préconisations techniques de l'irrigation :

- Irrigation lente (compter minimum 2 heures pour toute la plantation)
- Piquer le sol autour du plant pour faciliter l'infiltration de l'eau
- Compter environ 6L d'eau par plant
- Planification nécessaire de l'irrigation chaque semaine : lundi, mercredi et vendredi

**M. Le Maire** s'engage à assurer la relève mais demande le temps de s'organiser pour que ce soit réaliste. La commune pourra efficacement prendre le relai de l'ONF au plus tard fin octobre, peut-être plus tôt. Il informe par ailleurs que l'achat d'un véhicule dédié à l'irrigation sur toute la commune est en projet pour le prochain carême.

**Mme LIMOUZIN (L'ASSO-MER)** étudie la possibilité de prendre en charge ce coût supplémentaire non prévu pour l'ONF sur le budget du projet Life4BEST.



Avec le soutien financier du programme LIFE de l'Union européenne, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Française de Développement au travers du programme LIFE4BEST

**M. PARANTHOEN (ONF)** transmettra à L'ASSO-MER les fiches de temps du personnel ONF passé sur le projet à échéance de fin septembre pour évaluer cette prise en charge sur le reliquat du projet Life4BEST.

- **Épierrage des exclos de plantation :**

**M. Le Maire** demande à ses équipes un épierrage des exclos.

- **Élagage des oreille-mulâtres :**

**Giovanni D'ARNAUD (ONF)** rappelle que ces deux gros arbres présents sur site représentent un danger pour les usagers. Des devis sont en cours et seront adressés à la Mairie pour leur entretien (élagage).

- **Panneaux descriptifs des essences plantées :**

**Mme LIMOUZIN (L'ASSO-MER)** rappelle que des panneaux décrivant les essences plantées sont prévus dans le projet. Ils seront réalisés par les élèves de l'école Saint-Just d'Orville. Leur installation sur le site est prévue en novembre 2021, si la situation sanitaire le permet.

**M. Le Maire** déconseille leur installation tant que les plants ne sont pas suffisamment enracinés. Ces panneaux favorisent le vandalisme : des malfaiteurs sont incités à voler certains plants qu'ils jugent intéressants pour leurs jardins personnels.

**Mme LIMOUZIN (L'ASSO-MER)** propose que ces panneaux soient essentiellement installés dans les exclos pour réduire le risque. Leur date d'installation reste incertaine pour le moment, compte tenu de la situation sanitaire.

#### Relevé de décisions :

Ville de Case-Pilote	<ul style="list-style-type: none"><li>- installe des protections temporaires en tube de PVC fendus autour de chaque pied pour prévenir leur dégradation par des coups de débroussailleuse</li><li>- prend la relève pour l'irrigation de la plantation au plus tard fin octobre, selon les préconisations techniques de l'ONF</li><li>- épierre l'exclos de plantation</li></ul>
ONF	<ul style="list-style-type: none"><li>- poursuit l'irrigation de la plantation jusqu'à fin octobre au plus tard, selon les possibilités de prise en charge sur le reliquat de budget du projet Life4BEST</li><li>- transmet à L'ASSOMER les fiches temps Life4BEST au plus tard fin septembre</li><li>- transmet à la Mairie le devis pour l'élagage des oreille-mulâtre</li></ul>
L'ASSO-MER	<ul style="list-style-type: none"><li>- Étudie la possibilité de prise en charge de l'excédent de temps de personnel ONF passé sur le projet, notamment pour la poursuite de l'irrigation jusqu'à fin octobre le temps que les équipes municipales prennent la relève.</li><li>- Travaille à la réalisation des panneaux descriptifs des essences plantées avec l'école Saint-Just d'Orville avant d'envisager leur installation sur site</li></ul>

## Annexe 2 : Photos des activités et résultats (contenant une légende et les crédits)



Photographie 1 : La mairie a installé un dispositif en décembre 2020 pour fermer l'entrée du site -sauf aux véhicules de secours. Crédit photo : Renaud Leroux



Photographie 2 : Barrière bois installée par l'ONF en août 2021 (activité 1.1). Crédit photo : Amandine Limouzin



Photographie 3 : Barrière bois empêchant l'accès au site (31/08/2021). Crédit photo : Amandine Limouzin



Photographie 4 : Cocotier sur l'arrière-plage marqué par l'ONF avant suppression. Crédit photo : Christèle Allaud.



Photographie 5 : Abattage des 2 cocotiers de l'arrière-plage (activité 1.2). Crédit photo : Renaud Leroux



Photographie 6 : Abattage des EEE le long du parking réalisé en août 2021. Crédit photo : Renaud Leroux



Photographie 7 : Suppression des pylônes hors d'usage (activité 1.3) en date du 20 février 2021. Crédit photo : Amandine Limouzin



Photographie 8 : Sol décompacté (activité 1.4) réalisé en février 2020. Crédit photo : Amandine Limouzin



Photographie 9 : Plantation de la haie du stade (activité 1.5) réalisée en août 2021. Crédit photo : Renaud Leroux



Photographie 10 : Pose des exclos avec le passage de biais en février 2021 (activité 1.6). Crédit photo : Alexandre Arqué



Photographie 11 : Arrosage du plant de Catalpa fraîchement installé par un élève (activité 1.7), Juin 2021. Crédit photo : Renaud Leroux



Photographie 12 : Plant n'ayant pas survécu à la plantation, ayant fait l'objet d'un regarni en novembre 2021 (activité 1.8). Crédit photo : Amandine Limouzin



Photographie 13 : Arrossage des plants (activité 1.8) et suivis des dégradations réalisés par la débroussailleuse des agents municipaux (23/09/21). Crédit photo : Giovanni D'Arnaud



Photographie 14 : Installation du panneau d'entrée de site, le 11 octobre 2021 par les agents de l'ONF (activité 2.1).  
Crédit photo : Thierry Turlan



Photographie 15 : Installation du panneau dit pupitre à proximité de l'exclos(activité 2.1). Crédit photo : Thierry Turlan



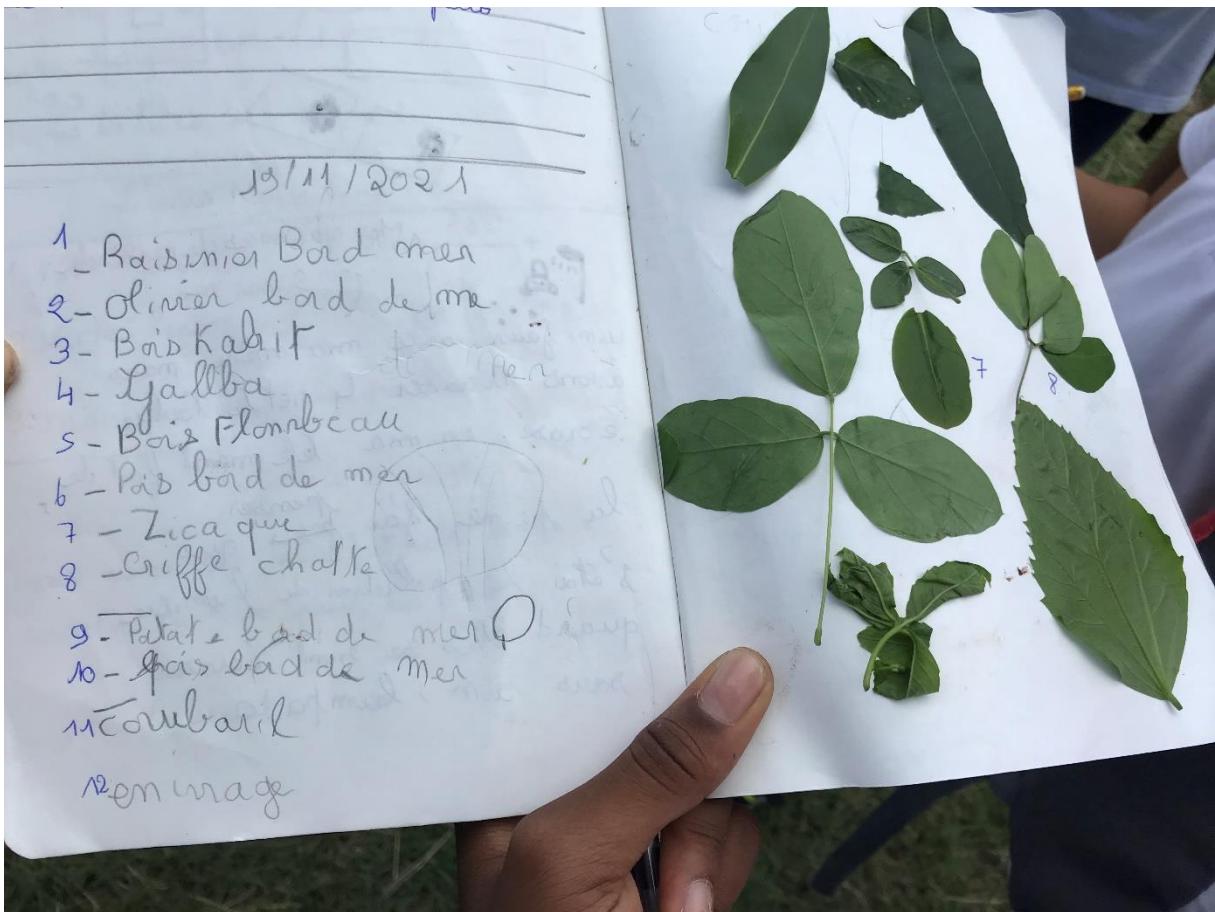
Photographie 16 : Installation des panneaux nommant les plantes par les élèves (activité 2.2) le 19 novembre 2021. Crédit photo : Renaud Leroux



Photographie 17 : L'ensemble des panneaux ainsi réalisés par les élèves ont ensuite été installés devant la plante correspondante (activité 2.2). Crédit photo : Rodolphe Boyeldieu



Photographie 18 : Prise d'images lors de la sortie scolaire de novembre 2021 (activité 2.3). Crédit photo : Amandine Limouzin



Photographie 19 : Herbier réalisé par un élève lors de la sortie du 19 novembre 2021. Crédit photo : Amandine Limouzin

## Annexe 3 : Copies des activités de communication et visibilité (publications, articles, etc.)

### Annexe 3.a) Article France Antilles

**SUZUKI** Mag of Life!

**Participez à nos Ventes Privées sur**  
**www.suzuki-martinique.com**

Automobiles : Z.I. Les Mangles - 97232 Le Lamentin - www.suzuki-martinique.com - Suzuki Martinique

**FRANCE-ANTILLES**  
Le journal de la Martinique

Mercredi 30 juin 2021 - N° 16 215 - 1,30€

[www.franceantilles.fr](#)

**LE DOSSIER DU JOUR**

# Ni mangue ni citron dans les valises !



Le transport par avion ou bateau des végétaux répond à une réglementation précise. A quelques jours des grandes vacances, rappel de ce que l'on peut emporter sans restriction et de ce qui est interdit. **P. 2 ET 3**

**Tourisme**  
**Des vacances en partie remboursées**

La 2<sup>e</sup> édition de l'opération « Partez en vacances en Martinique » est lancée avec un nouveau concept permettant de se faire rembourser 25 % chez des partenaires. **P. 8**

**Plongée en apnée**  
**Sidney Régis, vice-champion de France P. 16**

**Assises**  
**« Ça tirait de partout ! » : récit d'une soirée qui vire au drame**  
**P. 5**

**Jénès nou**



**Lugi : « Le café m'a choisi »**  
Ce jeune barista torréfacteur a ouvert, en 2019, une enseigne consacrée aux cafés de prestige.  
**P. 7**

**Case Pilote**



**Reboiser la plage pour faire revenir les tortues**  
Les élèves de l'école Saint-Augustin ont planté des arbres en ce début de semaine sur la plage du Vieux-Port. Objectif : recréer des conditions de ponte idéales pour les tortues marines.  
**P. 14**

**CASE-PILOTE**

# Des arbres pour aider les tortues à pondre

Lundi matin, des élèves de l'école Saint-Just-Orville ont participé activement au reboisement de la plage du Vétiver. Ce projet lancé par la commune consiste à restaurer l'habitat de ponte des tortues marines.

**L**a plage du Vétiver est l'un des lieux emblématiques de la ponte de deux espèces de tortues, à savoir, la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), plus rare dans ces lieux. Depuis 2013, la mairie de Case-Pilote, l'Asso-Mer et l'Office National des Forêts collaborent pour favoriser la reproduction des tortues et protéger durablement le site. Le projet bénéficie du soutien financier des programmes européens Life4-BEST de l'Union Européenne, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence Française de Développement.

## La nature va reprendre ses droits

L'un des premiers objectifs est de résoudre le problème de pollution lumineuse sur le site du Vétiver. En effet, la pollution lumineuse sur les plages représente une menace importante pour les tortues marines, étant à l'origine de la désorientation des nouveautés, dont la majorité meurt d'épuisement avant d'arriver à la mer. L'idée est d'aider la nature à reprendre ses droits en créant l'habitat naturel. Pour ce faire, plus de 100 plants de patates-bord



Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Saint-Just-Orville ont participé activement au projet de reboisement.  
(Photos J.M.M./France-antilles)



Les enfants, pelle à la main, n'ont pas boudé leur plaisir lors de cette action.

J.M.M.



Catalpa (*Thespesia populnea*)



Olivier bord de mer (*Bontia dapnoides*)



Patate-Bord de Mer (*Ipomoea pes-caprae*)  
Raisinier bord de mer (*Coccoloba uvifera*)

## ILS ONT DIT...

### « Créer une barrière naturelle »

**Eric Argire**, employé municipal



« Pour la mairie de Case-Pilote, il s'agit avant tout d'une sensibilisation à la protection du milieu naturel. En tant qu'utilisateur des lieux, il nous est arrivé de trouver des petites tortues complètement désorientées, s'enfouissant dans les terres au lieu d'aller vers la mer. Nous avons pris contact avec l'ONF, pour créer une barrière naturelle. L'aménagement global du site du Vétiver a commencé par un exclos qui interdira l'accès aux humains, tout en permettant aux tortues de circuler librement. »

### « Sensibiliser les enfants »

**Amandine Limouzin**, directrice de l'Asso-Mer



« Les nombreuses années de stationnement de véhicules à Vétiver ont compacté le sol le rendant complètement imperméable. C'est une vraie problématique puisque plus rien n'y poussait. L'ONF a procédé au préalable au décompactage des sols. Maintenant, les scolaires viennent nous aider au reboisement, opération programmée jusqu'à fin août. Une haie le long du stade va être posée afin d'atténuer la pollution lumineuse. On a prévu la suppression des lampadaires au profit d'un éclairage dit « chemin piéton » à hauteur d'homme. Notre objectif principal, dans cette action est avant tout de sensibiliser les enfants, qui à leur tour pourront sensibiliser leurs parents. Nous travaillons avec l'école sur un projet dénommé "L'aire marine éducative". »

### « Apporter de vraies réponses »

**Djovani D'Arnaud**, Office national des forêts



« Les quatre essences d'arbres choisies, ayant un pouvoir racinaire faible, favorisent la ponte des tortues. Notre objectif est de protéger l'élosion des tortues de la pollution lumineuse. L'ONF avait détecté ce problème depuis fort longtemps. Quand la mairie est venue nous demander notre expertise en la matière, nous étions déjà prêts à apporter de vraies réponses qui sont mises en œuvre actuellement. »

**Annexe 3.b) Panneaux d'information posés sur les exclos**



**DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SITE DE VÉTIVER SONT  
EN COURS :**

Il s'agit de restaurer l'habitat de ponte des tortues marines

Ces enclos sont installés afin de replanter des espèces végétales de la forêt littorale

**Merci de ne pas les endommager !**

**FOK NOU PWOTÉJÉ YO MANMAY !!**



Avec le soutien financier du programme LIFE de l'Union européenne, l'Office Français de la Biodiversité et l'Agence Française de Développement au travers du programme LIFE4BEST

### Annexe 3.c) Publication Facebook lors de la pose de panneaux de sensibilisation

L'Asso-Mer  
Publié par Armandine Limouzin · 11 octobre 2021 · ...

Aujourd'hui, l'ONF a réalisé la pose des deux panneaux de sensibilisation sur les tortues marines, dans le cadre du projet Véti'VERT.

Ce projet est co-porté avec l' ONF Martinique réalisé en collaboration étroite avec la Ville de Case-Pilote. Avec le soutien financier du Lifeprogramme de l'Union Européenne, l' Office français de la biodiversité et l' AFD - Agence Française de Développement au travers du programme #LIFE4BEST.

En savoir plus sur le projet : [www.lassomer.fr/vetivert-restauration-de-la.../](http://www.lassomer.fr/vetivert-restauration-de-la.../)  
Réseau Tortues Marines Martinique



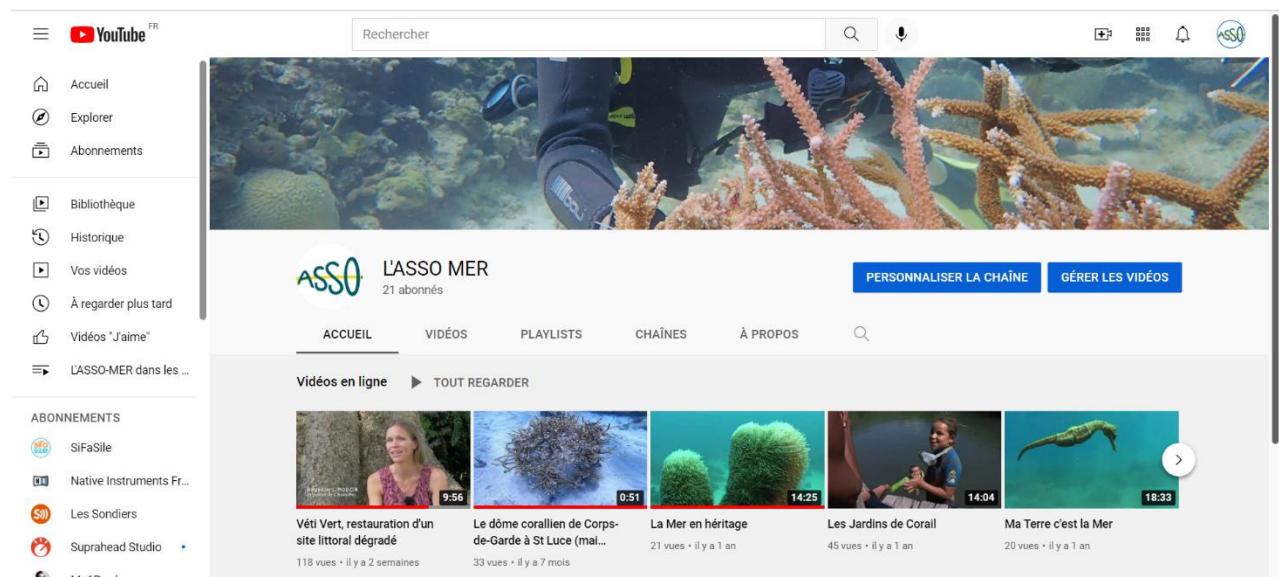
1 161 Personnes touchées 88 Interactions [Booster la publication](#)

 Vous et 45 autres personnes 7 partages

 J'adore  Commenter  Partager

 Commenter en tant que L'Asso-Mer 

### Annexe 3.d) Diffusion du film Véti'VERT sur la chaîne youtube de L'ASSO-MER



#### Message distribué aux enfants suite à la diffusion du film Véti'VERT en classe :

Votre enfant a participé au projet Véti'VERT. Il s'agissait d'une opération de restauration de la forêt littorale et de l'habitat de ponte de tortues marines de la plage de Vétiver, située sur la commune de Case-Pilote en Martinique.

L'ASSO-MER en partenariat avec l'ONF, la ville de Case-Pilote et l'école Saint-Just Orville sont heureux de vous présenter le film réalisé dans ce cadre :

<https://youtu.be/li9LsJc7EyM>

Nous tenions à vous remercier de votre confiance et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Amandine Limouzin,  
[www.lassomer.fr](http://www.lassomer.fr)  
Tél . 06 96 19 00 72